

Agglo Mobile

2 Baies en Montreuillois

PLANNING
AVRIL-AOÛT
2021



« Des services publics
au plus près de **chez vous !** »

L'Agglo Mobile

un service public itinérant de la CA2BM

CONFIDENTIEL • GRATUIT • ACCESSIBILITÉ PMR

Possibilité de rendez-vous

06 32 55 41 38 • 06 24 66 04 40 • agglomobile@ca2bm.fr

PLANNING DE PASSAGE AGGLO-MOBILE DU MOIS D'AVRIL AU MOIS D'AOÛT 2021

BERNIEULLES - Les mercredis de 9h à 12h

PARKING DE LA MAIRIE

14 et 28 avril 12 et 26 mai 9 et 23 juin
7 et 21 juillet 4 et 18 août

BREXENT-ÉNOCCQ - Les mercredis de 9h à 12h

PARKING DE LA MAIRIE

7 et 21 avril 5 et 19 mai 2, 16 et 30 juin
14 et 28 juillet 11 et 25 août

COLLINE - BEAUMONT - Les jeudis de 9h à 12h

PARKING DE LA MAIRIE

1^{er}, 15 et 29 avril 27 mai 10 et 24 juin
8 et 22 juillet 5 et 19 août

CORMONT - Les lundis de 14h à 17h

PARKING DE LA MAIRIE

19 avril 3, 17 et 31 mai 14 et 28 juin
12 et 26 juillet 9 et 23 août

FRENCQ - Les mardis de 9h à 12h

PARKING DE LA MAIRIE

13 et 27 avril 11 et 25 mai 8 et 22 juin
6 et 20 juillet 3, 17 et 31 août

HUBERSENT - Les lundis de 9h à 12h

PARKING DE LA MAIRIE

19 avril 3, 17 et 31 mai 14 et 28 juin
12 et 26 juillet 9 et 23 août

INXENT - Les lundis de 9h à 12h

PARKING SORTIE RECQUES SUR COURSE

12 et 26 avril 10 mai 7 et 21 juin
5 et 19 juillet 2, 16 et 30 août

LONGVILLIERS - Les mardis de 14h à 17h

PARKING DERRIERE LA MAIRIE

13 et 27 avril 11 et 25 mai 8 et 22 juin
6 et 20 juillet 3, 17 et 31 août

MARESVILLE - Les mardis de 14h à 17h

PARKING DERRIERE LA MAIRIE

6 et 20 avril 4, 18 mai 1^{er}, 15 et 29 juin
13, 27 juillet 10 et 24 août

NEMPONT-ST FIRMIN - Les jeudis de 14h à 17h

PARKING DE L'EGLISE

1^{er}, 15 et 29 avril 27 mai 10 et 24 juin
8 et 22 juillet 5 et 19 août

TIGNY-NOYELLE - Les jeudis de 9h à 12h

PARKING DE LA MAIRIE

8 et 22 avril 6 et 20 mai 3 et 17 juin
1^{er}, 15 et 29 juillet 12 et 26 août

TUBERSENT - Les mardis de 9h à 12h

PARKING DE LA MAIRIE

6 et 20 avril 4, 18 mai 1^{er}, 15 et 29 juin
13, 27 juillet 10 et 24 août

Besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives ?

- L'Agglo Mobile est là pour vous accueillir, vous informer, vous orienter et vous aider dans vos démarches administratives en ligne ou papiers.
- Un service de proximité pour les usagers, équipé de matériel numérique.

IMPORTANT

Les personnes doivent se munir de leurs documents relatifs à leur demande (identifiants et mots de passe, avis d'imposition, carte identité...)

Quels services proposés ? L'Agglo Mobile est un relais vers :

- Les services de la CA2BM : Relais Petite Enfance, Logement, Habitat, Transport, Mobilité, Emploi, Formation, Insertion, Collecte et Valorisation des déchets, Eau potable, Affaires sociales, les Points d'Accès au Droit, l'Urbanisme.
- Les partenaires locaux.
- Les services du Département : MDS (Maison Départementale Solidarité), PMI (Protection Maternelle et Infantile), CPEF (Centre de Planification et d'Éducation Familiale).
- Les services publics : CAF, MSA, Pôle Emploi...

Les Points d'Accès au Droit sont gratuits et confidentiels. N'hésitez pas à vous y rendre et à nous contacter

Point d'Accès au Droit de Berck-sur-Mer

Adresse :

Cottage des Dunes
2, rond-point du Cottage
62600 Berck-sur-Mer

Contact :

Mail : padberck@ca2bm.fr
Tél : 03.21.89.90.41

Horaires d'ouverture :

lundi au vendredi
9h-12h15 et 14h-17h15

Point d'Accès au Droit d'Étaples-sur-Mer

Adresse :

Local Regain - Résidence Bretagne
Rue Neuve
62630 Étaples-sur-Mer

Contact :

Mail : padetaples@ca2bm.fr
Tél : 03.21.89.67.30

Horaires d'ouverture :

lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h30

Plus d'informations sur www.ca2bm.fr



Points d'Accès au Droit

Permanences Juridiques et Administratives
sur rendez-vous



Point d'Accès
au Droit

**Gratuit - Confidentiel
Ouvert à Tous**

L'Accès au Droit, c'est quoi ?

Les **PAD** sont des lieux **ouverts à tous, gratuits et confidentiels** où chaque personne ayant à faire face à des difficultés juridiques et/ou administratives pourra **être écoutée, orientée, informée** sur ses droits et ses devoirs.

Chacun peut y trouver une **aide à la compréhension** des documents administratifs ou juridiques et une **aide à l'accomplissement** de démarches simples.

Pour ce faire, des permanences de professionnels du Droit et de nombreuses associations partenaires se tiendront toute la semaine gratuitement et sur rendez-vous dans les locaux des **PAD**.

► Activité judiciaire pénale ◀

ASEJ 62 : Association Socio-Educative de contrôle Judiciaire du Pas-de-Calais

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

► Prévention Jeunesse ◀

LPI : Littoral prévention Initiative
Point d'accueil écoute jeunes et parents, confidentiel, anonyme, gratuit.

CDAD : Conseil Départemental de l'Accès au Droit des mineurs

► Informations logement ◀

ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement
Information juridique complète, neutre et gratuite sur les questions de logement (location, qualité habitat, impayés de loyers, urbanisme, prévention des expulsions)

► Résolution amiable des conflits ◀

UDAF : Union Départementale des Associations Familiales : service médiations familiales, propose aux membres de la famille qui vivent une séparation, un conflit ou une situation de rupture, de se rencontrer en présence d'un tiers : le médiateur familial.

Conciliateur de Justice : litige avec voisin, locataire, propriétaire, consommation, impayés, malfaçon des travaux, il permet de trouver une solution amiable sans aller au tribunal.
Délégué du Défenseur des Droits : défend les droits et libertés individuels dans le cadre des relations avec les administrations, défend et promeut l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant, lutte contre les discriminations, veille au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

► Conseil et informations juridiques ◀

Avocat : Des avocats du barreau de Boulogne-sur-Mer assurent des consultations gratuites d'information et/ou d'orientation.

IDSJ : Intervenant Départemental de Sécurité Routière : aide et soutien aux victimes d'accidents de la route.

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (droit de la famille, des biens, des personnes, du travail, des étrangers, des violences conjugales et intrafamiliales)

France Victimes 62 : Association d'Aide aux Victimes et Information Judiciaire du Pas-De-Calais

Notaire : informe dans le domaine de l'immobilier, de la famille, contrat de mariage, donation, divorce, etc..

► Protection juridique des majeurs ◀

UDAF : Union Départementale des associations familiales : information et soutien aux tuteurs familiaux

► Défense des consommateurs ◀

CLCV : Consommation Logement et Cadre de Vie
AFL : Association Familles Laïques

Permanences Etaples-sur-Mer

CDAD : 2ème mercredi de 14h 30 à 17h30

ADIL 62 : 1er mercredi matin

Conciliateur de Justice : Tous les jeudis de 9h à 12h

Avocat : Le 1er et 3ème lundi de 14h à 17h

UDAF 62 Médiations Familiales : 2ème et 4ème vendredi, de 9h30 à 11h

CIDFF : permanences juridiques : 2ème et 4ème lundi de 14h à 17h
permanences psychologiques : 2ème, 4ème et 5ème mercredi de 8h30 à 12h30

France Victimes 62 : permanence juridique : une fois par mois dans les locaux de la gendarmerie d'Etaples-sur-mer - permanence psychologique : 1er, 3ème et 4ème lundi
Tél : 03.21.71.62.00 / contact@francevictimes62.fr

SPIP : Tous les mardis et mercredis sur convocation

ASEJ 62 : 1er, 3ème mardi et 3ème mercredi sur convocation

Notaire : Le 3ème jeudi de 14h à 16h30

CLCV : 1 vendredi sur 2 matin.

**Pour prendre rendez-vous
Contacter le 03 21 89 67 30**

Permanences Berck-sur-Mer

CDAD : 1er et 3ème mercredi après-midi

ADIL : 2ème mercredi matin

Conciliateurs de Justice : Mardi

AFL : 1er et 3ème mercredi après-midi

Avocat : 1er, 3ème et 5ème mercredi matin

UDAF Information soutien aux tuteurs familiaux : 4ème mercredi après-midi de chaque mois,
Tél : 0 806 80 20 20 (appel gratuit)

UDAF Médiations familiales : 1er et 3ème mardi.

CIDFF : 1er, 3ème et 5ème vendredi matin
Tél : 03.21.30.45.41

France Victimes 62 : **Tél : 03.21.71.62.00**
-contact@francevictimes62.fr

SPIP : Tous les jeudis, sur convocation

Délégué du Défenseur des Droits : Le 2ème et 4ème lundi.

IDSJ : 3ème mardi matin

PJJ : 1er et 3ème vendredi sur convocation

LPI : 1er, 3ème et 5ème lundi selon planning

ASEJ : sur convocation

**Pour prendre rendez-vous
Contacter le 03 21 89 90 41**